



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 15 mars 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Guy LANCON, Jacques ROBIN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Isabelle DEMIERRE.

Procurations

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc LHERMET

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 22	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

7.1. PLAN DE FINANCEMENT « STRATEGIE LUMIERE » SYANE

Madame le Maire,

RAPPELLE que, dans le cadre de son programme 2024, l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie « SYANE » envisage l'opération « stratégie lumière ».

INDIQUE que l'opération est une première phase d'étude vers la « stratégie lumière » qui vise à construire des ambiances nocturnes adaptées aux usages pour chaque type d'espace public et privé : centre-bourg, axes urbains, cheminements piétons, quartiers résidentiels, etc.

PRECISE que la stratégie a pour objectif de créer une identité et une cohérence des espaces nocturnes, identifier des usages dans l'espace nocturne et adapter l'éclairage, prendre en compte les enjeux environnementaux et énergétiques, disposer d'un document cadre pour guider les futurs travaux.

AJOUTE qu'afin de permettre de lancer la procédure de réalisation de la stratégie, il convient que la commune approuve le plan de financement de l'opération à programmer ainsi que la répartition financière proposée, et s'engage à verser au SYANE la participation financière à cette opération.

Vu le plan de financement du SYANE Programme 2024 « stratégie lumière » en date du 5 mars 2024 ci-annexé,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le plan de financement et sa répartition financière :

- d'un montant global estimé à 12 000,00 euros
- avec une participation financière communale s'élevant à 7 108,00 euros
- et des frais généraux s'élevant à 360,00 euros.

S'ENGAGE à verser au SYANE 60% du montant des frais généraux (3% du montant TTC) du diagnostic, soit 216 euros sous forme de fonds propres lors de l'émission du document commandant au prestataire le démarrage de la mission. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.

S'ENGAGE à verser au SYANE, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la commune. Le règlement de cette participation interviendra lors de l'émission du document commandant au prestataire le démarrage de la mission, à concurrence de 60% du montant prévisionnel soit 4 265,00 euros. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents concernant le programme concerné.

Certifié exécutoire

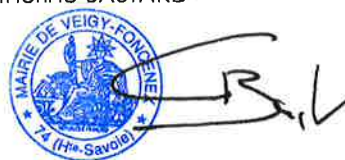
Transmis au représentant de l'Etat le : 23 MARS 2024

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD 23 MARS 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 22 mars 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Jean-Marc LHERMET

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Lhermet', written over a horizontal line.